Mémoire en réponse aux consultations prébudgétaires
en vue du prochain budget fédéral
Août 2021

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

RECOMMANDATIONS

Que le gouvernement fédéral...

1. lance trois *projets pilotes de revenu de base* — dans le Nord, en milieu rural et en milieu urbain — en vue de la mise en œuvre éventuelle d'une *garantie de revenu de base universel* pour assurer la prospérité des Canadiens dans une économie post-pandémique ou endémique ;

2. dépose et accélère l'adoption d'une *Loi sur la parité universelle en santé mentale et en toxicomanie* ;

3. exonère de leurs *prêts d'études* les travailleurs sociaux qui exercent dans les communautés rurales et éloignées afin d'accroître l'équité des soins, de réduire les temps d'attente, d'attirer et de retenir les travailleurs sociaux dans ces communautés ;

4. finance une *étude nationale sur la charge professionnelle des travailleurs en protection de l'enfance ;*

5. finance une étude exhaustive *du secteur du travail social* pour comprendre la main-d'œuvre, identifier les lacunes et répondre aux besoins futurs.

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) est l'association professionnelle nationale du travail social au Canada. Elle a le double mandat de promouvoir et de soutenir la profession et de faire progresser la justice sociale.

Le Canada vit des heures décisives : alors que nous nous éloignons de l'apogée de la pandémie, les problèmes cruciaux liés aux aides sociales du Canada — et la façon dont ces aides manquent le plus cruellement à certains groupes — n'ont jamais été aussi évidents. Dans le même temps, le public s'accorde à dire que **le retour à la normale ne suffit pas**, et le soutien au financement des aides sociales n'a jamais été aussi fort. En effet, un récent sondage Angus Reid a révélé que **le déficit et les dépenses gouvernementales ne constituent plus** **une des trois principales préoccupations des électeurs**. Cette conjoncture représente pour ce gouvernement une occasion unique de faire des investissements qui permettront au Canada non seulement de se rétablir, mais aussi de prospérer. De plus, nous demandons instamment à ce gouvernement de privilégier la réconciliation en suivant l'exemple des peuples, des communautés et des organisations autochtones ; **en respectant réellement la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** et en agissant immédiatement sur les recommandations de la **Commission de vérité et de réconciliation.**

L'expérience de première ligne des travailleurs sociaux dans les programmes sociaux et les institutions de notre pays leur confère une expérience cruciale en matière d'inégalités sociales et économiques, de santé physique, de santé mentale, de consommation de substances, de criminalité et de victimisation, ainsi que des conditions nécessaires à l'épanouissement des enfants. Leur rôle et leur formation uniques leur donnent la perspective nécessaire pour assurer efficacement l'équité et la justice pour tous ceux qui vivent au Canada. Malgré la mise en place de certains éléments politiques essentiels pour commencer à s'occuper du bien-être de tous les Canadiens à travers le pays, comme les stratégies nationales pour le logement et la réduction de la pauvreté, même si la pandémie s'estompe **le Canada restera en crise si ce gouvernement ne pense pas au-delà de la reprise** — nous devons plutôt nous efforcer d'atteindre un **avenir juste, audacieux et nouveau.**

L'ACTS a le plaisir de soumettre quatre recommandations en vue de cet avenir dans les deux catégories ci-dessous.

RECOMMANDATIONS

Au-delà de la « reprise », vers la croissance et la transformation

1. **Lancer trois projets pilotes de revenu de base — dans le nord, en milieu rural et en milieu urbain — en vue de la mise en œuvre éventuelle d'une garantie de revenu de base universel pour assurer la prospérité des Canadiens dans une économie post pandémique/endémique.**

L'ACTS demande au gouvernement fédéral de profiter de cette occasion pour **lancer trois projets pilotes de revenu de base** en utilisant le projet pilote annulé de l'Ontario comme modèle dans **une communauté nordique, une communauté rurale et une communauté urbaine à travers le Canada**. Ce travail viendrait compléter la stratégie nationale de réduction de la pauvreté du Canada, qui utilise la mesure du panier de consommation pour déterminer le niveau de vie de base et qui dépend de la géographie. Sachant que le gouvernement actuel met l'accent sur des dépenses prudentes et

responsables, de tels projets pilotes fourniraient la base nécessaire à la mise en œuvre d'un revenu de base complet dans tout le Canada.

Le succès d'expériences telles que le projet MINCOME du Manitoba dans les années soixante-dix et le projet pilote plus récent de l'Ontario prouvent que les investissements initiaux dans les personnes qui ne dépendent pas d'un examen des ressources sont les plus efficaces et les plus rentables. Le revenu de base étant un moyen efficace et efficient d'atténuer l'insécurité des revenus, il réduirait également les coûts sociaux et financiers à long terme de la pauvreté dans des domaines tels que les soins de santé, la protection de l'enfance et la justice pénale. En effet, le Bureau du directeur parlementaire du budget a évalué le coût d'un revenu de base national basé sur le modèle ontarien, et a constaté qu'il profiterait à plus de 7,5 millions de Canadiens, avec un coût par habitant estimé à ~10 000 $ par an. Le BPPB note cependant que le coût net serait fortement réduit, car un revenu de base commencerait à remplacer de nombreux paiements existants tels que les transferts provinciaux pour les personnes et les familles à faible revenu et les crédits d'impôt. C'est non seulement réalisable, mais nécessaire pour les Canadiens.

Un revenu de base contribuerait également à réduire les taux croissants de violence entre partenaires intimes, car de nombreuses personnes sont contraintes de rester dans des situations dangereuses pour des raisons financières. En outre, il commencerait à s'attaquer aux inégalités économiques systémiques que les politiques inefficaces, malavisées ou délibérément préjudiciables ont créées pour les personnes racialisées.

Beaucoup trouvent ces preuves convaincantes. Dans le monde entier, des pays comme le Brésil, la Finlande, l'Allemagne, l'Espagne et les Pays-Bas, entre autres, expérimentent tous ce concept. Chez nous, le soutien d'un revenu de base est non partisan, avec une motion de la députée néo-démocrate Leah Gazan et un projet de loi d'initiative parlementaire de la députée libérale Julie Dzerowicz. En outre, plus de 50 sénateurs canadiens ont exhorté le gouvernement à instaurer un revenu de base cette année. Un comité spécial a même été créé à l'Île-du-Prince-Édouard pour réclamer un tel revenu dans sa province.

Alors que le public continue de se demander pourquoi les Canadiens ont été jugés dignes d'un revenu de base sous la forme d'une PCU au plus fort de la pandémie, mais peu méritants lorsqu'ils étaient confrontés à une myriade d'autres défis sérieux de la vie — y compris les pandémies « fantômes » telles que l'itinérance, la pauvreté, la violence entre partenaires intimes, la toxicomanie, et plus encore — le soutien à l'idée d'un revenu de base augmente alors que les électeurs sont de moins en moins préoccupés par les dépenses gouvernementales. Le moment est venu de franchir cette nouvelle étape dans le soutien aux Canadiens.

2. **Déposer et accélérer l'adoption d'une *Loi sur la parité universelle en santé mentale et en toxicomanie*.**

Si la pandémie a mis en évidence et exacerbé les problèmes de santé mentale et de toxicomanie au Canada, les problèmes fondamentaux sont bien antérieurs à la COVID-19. En tant que membre de l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM), l'ACTS se joint à 12 autres organisations nationales représentant à la fois les fournisseurs de services et les personnes ayant

une expérience vécue de la maladie mentale et leurs familles pour demander un nouveau texte de loi — une *loi sur la parité* — affirmant que la santé mentale a la même valeur que la santé physique.

Cette *loi* inscrirait dans la législation fédérale la fourniture de programmes, de services et de soutiens en matière de santé mentale et de toxicomanie qui soient opportuns, inclusifs et accessibles et qui aient la même valeur que ceux fournis pour les problèmes et les conditions de santé physique. Elle comprendrait aussi des indicateurs de performance nationaux clairs et serait liée à une enveloppe financière appropriée. Un examen complet du projet de *Loi sur la parité* est disponible ici.

Soutenir les travailleurs sociaux pour de meilleurs résultats sociaux

3. **Exonérer de leurs prêts d'études les travailleurs sociaux qui exercent dans les communautés rurales et éloignées afin d'accroître l'équité des soins, de réduire les temps d'attente, d'attirer et de retenir les travailleurs sociaux dans ces communautés.**

Étant donné l'écart entre les régions urbaines et rurales en ce qui concerne la disponibilité des services de santé, y compris la santé mentale, et les temps d'attente qui en résultent ainsi que les préjudices connexes, l'ACTS préconise l'inclusion des travailleurs sociaux dans le Programme canadien d'exemption de remboursement des prêts étudiants qui s'applique déjà à d'autres professions, y compris les soins infirmiers.

Un rapport de 2012 de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) sur les soins en milieu rural et éloigné au Canada a montré que, sur 11 pays, ce sont les Canadiens qui ont attendu le plus longtemps pour obtenir des soins de santé. Depuis lors, les conditions n'ont cessé de se détériorer, la pandémie aggravant encore la situation. De plus, comme les communautés indigènes sont souvent situées dans des zones rurales ou éloignées, les populations déjà mal desservies sont encore plus ignorées. Les travailleurs sociaux sont des professionnels qualifiés qui peuvent offrir un grand nombre des mêmes services thérapeutiques que les psychologues et les infirmiers en santé mentale, mais à un coût nettement inférieur. En outre, dans une petite communauté qui ne peut soutenir qu'un seul praticien de la santé mentale, un travailleur social apporte une grande valeur — grâce à ses vastes compétences, il peut fournir de nombreux types de soins, tels que l'étude de cas, l'évaluation, le conseil thérapeutique et l'orientation vers d'autres soutiens communautaires.

De nombreux jeunes travailleurs sociaux, y compris des travailleurs sociaux autochtones, souhaitent retourner dans leurs communautés rurales ou éloignées, mais n'ont pas les moyens de le faire. En outre, comme la profession est principalement composée de femmes, la remise des prêts aux travailleuses et travailleurs sociaux faciliterait l'établissement de nombreuses jeunes femmes dans une communauté de leur choix et contribuerait à réduire la charge élevée des frais d'éducation.

Le Comité permanent des finances a inclus la remise des prêts aux étudiants en travail social dans son Rapport 2018 (recommandation 58), et nous espérons que ce comité continuera de voir la valeur de cette proposition.

4. **Financer une étude nationale sur la charge professionnelle en protection de l'enfance**

Lorsque les travailleurs sociaux sont empêchés de rester à leur poste ou de développer des relations avec les communautés, les enfants et les familles en souffrent — ce qui a pour conséquence d'augmenter le nombre d'enfants placés et de familles en crise. En 2018, l'ACTS a terminé un important projet de recherche évaluant l'état des travailleurs sociaux dans le domaine de la protection de l'enfance et a découvert les problèmes suivants qui sont directement à l'origine d'un grand nombre des problèmes vécus à travers le Canada :

- la charge de travail et le nombre de cas excessif sont des facteurs clés qui incitent les travailleurs sociaux à quitter les postes de protection de l'enfance ;
- les ressources en santé mentale et en mieux-être des organisations sont insuffisantes pour répondre aux traumatismes indirects et à l'épuisement du personnel ;
- il y a un manque troublant de données et d'informations adéquates pour guider la politique et la planification ;
- les exigences administratives accrues alourdissent le fardeau des travailleurs sociaux.

Le rôle prévu des travailleuses et travailleurs sociaux dans la pratique de la protection de l'enfance est de développer des relations avec les communautés pour aider les familles à rester intactes. Dans le climat actuel, avec des charges de travail énormes qui exigent un fardeau administratif écrasant, cet aspect individuel du travail social est souvent relégué aux oubliettes. Les familles qui ont besoin d'interventions de soutien ne sont alors vues qu'une fois qu'un incident fâcheux s'est produit, ce qui entraîne la prise en charge d'un autre enfant.

Nous savons également que les services de protection de l'enfance sont ceux qui réussissent le mieux à garder les familles unies lorsque la collectivité entretient une relation saine et à long terme avec un travailleur. À l'heure actuelle, le nombre élevé de cas cause un épuisement si fréquent que de nombreux travailleurs sociaux quittent le domaine de la protection de l'enfance, ce qui crée un « effet de porte tournante » qui rompt les relations des familles avec les professionnels, les dissuadant de demander de l'aide en amont.

Il n'y a toujours pas de normes nationales régissant le nombre de cas dans les pratiques de protection de l'enfance. Les outils permettant de mesurer la taille et la complexité des cas varient d'une région à l'autre. Les pratiques et les réussites varient également. Il n'y a pas eu d'étude à grande échelle pour aider les organismes de protection de l'enfance, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, à déterminer la charge de travail saine et appropriée de leurs travailleurs.

Nous recommandons que le gouvernement du Canada finance une telle initiative par l'intermédiaire d'Emploi et Développement social Canada.

5. **Financer une *étude exhaustive du secteur du travail social* pour comprendre la main-d'œuvre, identifier les lacunes et répondre aux besoins futurs.**

À l'heure actuelle, nous comprenons mal le nombre de travailleurs sociaux, ou la proportion de travailleurs sociaux dans différents domaines d'exercice, qui travaillent au Canada et, surtout, si cette

main-d'œuvre a la capacité de répondre aux besoins actuels ou prévus des Canadiens : nous manquons de renseignements clés sur la démographie, le marché du travail et la formation. La dernière étude de ce type, *Une profession essentielle*, a été achevée en 2000.

Une étude sectorielle complète est nécessaire pour la profession afin de soutenir le recrutement et la rétention, les réalités et les projections en matière d'éducation et de formation, et de fournir une base pour les stratégies visant à garantir une forte main-d'œuvre en travail social à l'avenir. La COVID-19 n'a fait qu'accroître le besoin public de travailleurs sociaux inscrits (TSI) — qui remplissent une myriade de rôles essentiels dans nos communautés, des hôpitaux à la santé mentale, en passant par la protection de l'enfance, les soins de santé et la toxicomanie, pour n'en nommer que quelques-uns — et une étude sectorielle est un élément important pour garantir que la main-d'œuvre professionnelle du travail social puisse répondre aux besoins croissants du Canada à l'avenir.